



Nr. _____ / _____ 2017

Exemples de sujets pour l'examen de licence (Juillet 2017_Fevrier 2018) – examen écrit_ Comptabilité et informatique de gestion – Filière francophone

Discipline: Introduction à la comptabilité

Questions à choix multiple (10 x 0,15 = 1,5 points)

1.	La classification des actifs patrimoniaux est réalisée après les critères:
A	Nature, liquidité et destination
B	Destination, liquidité et exigibilité
C	Nature et liquidité
D	Nature et destination
E	Aucune réponse n'est pas correcte

2.	Les stocks peuvent être:
A	Des biens matériels permanents dans le circuit économique
B	Détenus pour être vendus en état
C	Détenus pour être utilisés plusieurs cycles de production, ayant une valeur supérieure au seuil légal
D	De droits d'obtention d'une contreprestation en argent ou en nature dans un certain délai
E	Toutes les réponses antérieures sont correctes

3.	La différence entre les matières premières et les produits finis est:
A	Les produits finis sont obtenus dans le cadre de l'entité et les matières sont acquises des tiers
B	Les produits finis sont acquis de tiers et les matières premières sont obtenues par les efforts propres de l'entité
C	Les produits finis participent au plusieurs cycles de production dans le cadre de l'entité et les matières a un seul cycle
D	Les produits finis représente la substance principale de l'offre de l'entreprise ; en échange, les matières est un élément secondaire dans le produit final de l'entreprise
E	Il n'existe pas des différences entre les deux éléments parce que les deux font partie de la catégorie des stocks

4.	La classification des passifs patrimoniaux est réalisée après les critères:
A	Provenance et nature
B	Nature et destination
C	Provenance, nature et exigibilité
D	Destination, liquidité et exigibilité
E	Aucune réponse n'est pas correcte

5.	Les caractéristiques des actifs circulants sont les suivants:
A	Ils changent continuellement la forme matérielle et l'utilité dans le circuit économique
B	Ils restent de manière durable dans l'entité
C	Ils ont une période d'utilisation supérieure à une année
D	Toutes les réponses antérieures sont correctes
E	Aucune réponse n'est pas correcte

6.	Les marchandises sont des biens qui peuvent être:
A	Acquis par l'entité pour être utilisées dans l'activité de production
B	Acquis par l'entité pour être revendues dans la même condition
C	Produites par entité pour être vendues
D	Des équipements de travail ou de protection pour les employés
E	Des valeurs qui représentent des investissements externes

7.	Le capital social est caractérisé par:
A	Il se constitue dans le moment de la création de l'entité par la contribution personnelle des propriétaires
B	La contribution apportée par les propriétaires au moment de la création de la société doit être en numéraire ou en disponibilités bancaires
C	Peut être seulement souscrit et versé
D	Toutes les réponses antérieures sont correctes
E	Aucune réponse n'est pas correcte

8.	Les types des réserves qui sont constituées après une disposition légale expresse sont:
A	Réserves légales
B	Réserves statutaires
C	Réserves contractuelles
D	Autres réserves
E	Toutes les variantes antérieures sont valables

9.	Laquelle des catégories suivantes n'est pas une dette financière?
A	Les emprunts obligataires
B	Les crédits bancaires
C	Les dettes concernant les versements restants à être effectués pour les immobilisations financières
D	Les dettes concernant les montants empruntés des autres entreprises du groupe
E	Les intérêts concernant les crédits bancaires

10.	La différence entre un actif patrimonial et une charge est représentée par le fait que:
A	Une charge est reconnue quand il existe la probabilité de la réalisation des bénéfices économiques futurs
B	Un actif est reconnu quand il existe la probabilité de la réalisation des bénéfices économiques futurs
C	Une charge peut être évaluée de manière crédible
D	Un actif ne peut être évalué de manière crédible
E	Il n'y a pas de différences entre les deux concepts

Corrigé:

<i>No question</i>	<i>Réponse</i>	<i>No question</i>	<i>Réponse</i>
1	A	6	B
2	B	7	A
3	A	8	A
4	C	9	C
5	A	10	B

Discipline: Comptabilité financière

Sujet 1. Questions à choix multiple (5 x 0,2 = 1 point)

1.	La valeur des actifs corporels et incorporels est corrigée et apportée au niveau de la valeur de l'inventaire:
A	Seulement par la création / supplémentation, des ajustements pour dépréciation (à cause du fait que la dépréciation est comptabilisé systématiquement sur la base d'un plan)
B	Soit par l'enregistrement d'une dépréciation supplémentaire, soit par la constitution ou supplémentation des ajustements pour la dépréciation (en fonction du type de dépréciation)
C	Selon le principe de la prudence ne se réalise aucun enregistrement comptable dans ce sens.
D	Par la diminution de la valeur d'entrée de l'immobilisation sur une charge pour dépréciation
E	Aucune réponse n'est pas correcte

2.	Au moment de la sortie de l'entité, les actifs corporels amortis partiellement, se déduisent de la gestion:
A	La valeur de leur entrée ou la valeur réévaluée (le cas échéant)
B	La valeur comptable
C	La valeur de sortie (prix de vente)
D	La valeur de l'inventaire
E	Aucune réponse n'est pas correcte

3.	Le coût des stocks qui ne sont pas habituellement fongibles et des biens ou services produits et affectés à des commandes séparées doit être déterminée par :
A	Identification spécifique
B	FIFO
C	LIFO
D	CMP
E	K

4.	Qu'est que ne s'enregistre pas en comptabilité dans le cas de l'utilisation de la méthode de l'inventaire intermittent pour les stocks de matières premières et de matériaux:
A	Les sorties
B	Les entrées
C	Stock final
D	Stock initial
E	Résultat de l'inventaire

5.	Les immobilisations sont évaluées au bilan à:
A	Leur valeur d'achat
B	Leur valeur de construction
C	Leur valeur résiduelle (après déduction d'amortissement)
D	La valeur de l'amortissement de l'année
E	A leur valeur résiduelle

Corrigé:

<i>No question</i>	<i>Réponse</i>
1	B
2	A
3	A
4	A
5	C

Sujet 2.

Applications pratiques

1. Une société commerciale (payante de TVA) a acheté le 12/05/2016 un équipement technologique au prix de 12.000 lei, TVA 20%. La dette face au fournisseur de l'équipement est payée par banque après trois jours. Durée d'utilisation est de cinq ans, la société adopte la méthode de l'amortissement linéaire. (L'amortissement est enregistré mensuellement). Le 01/10/2020 avec l'occasion d'une révision courante est détecté un mauvais fonctionnement à l'équipement qui est réparé par une firme spécialisée (non payante de TVA) à un prix de 480 lei. L'immobilisation est vendue le 20/01/2020 au prix de 6.000 lei, TVA 20%. **(1 point)**

Corrigé:

No.	Date	Explication	DEBIT	CREDIT	Montants
1.	05.12.2016	Achat d'équipement	%	404	<u>14.400</u>
			2131		12.000
			4426		2.400
2	08.12.2016	Paiement fournisseur	404	5121	14.400
3.	2016-2019	Amortissement linéaire de l'équipement (12.000 / 60 mois = 200 lei/mois)	6811	2813	200 x 48
4	10.01.2020	Réparation équipement	611	401	480
5.1	20.01.2020	Vente équipement	461	%	<u>7.200</u>
				7583	6.000
				4427	1.200
5.2	20.01.2020	Décharge de la gestion	%	2131	<u>12.000</u>
			2813		9.600
			6583		2.400

2. Une société (payante de TVA, la évidence des stocks se fait au coût effectif, la méthode de l'inventaire permanent. FIFO) a au début de Novembre 2016 un stock de produits finis de 1500 kg (11 lei / kg). Le 10/11/2015 la société a enregistré une consommation de 600 kg de matières premières (6 lei / kg). Le 30/11/2015 sont enregistrées les salaires brutes en somme de 1.400 lei. Le 30/11/2016 sont reçus en dépôt 500 kg de produits finis. Le 05/12/2016 la société a fourni 1800 kg de produits finis au prix de vente de 20 lei / kg, TVA 20%. A la fin du mois il y a un plus à l'Inventaire de 10 kg produits finis. (5 x 0,2 op / op = 1 point) **(1 point)**

Corrigé:

No.	Date	Explication	DEBIT	CREDIT	Montants
1	10.11. 2016	Consommation des matières	601	301	3.600
2	30.11. 2016	Salaires bruts	641	421	1.400
3	30.11. 2016	La production de produits finis (coût standard)	345	711	
4.1	05.12. 2016	Vente de produits finis	4111	%	43.200
				701	36.000
				4427	7.200
4.2	05.12. 2016	Décharge de la gestion (1.500 x 11 + 300 x 10 = 19.500)	711	345	19.500
5	31.12.2016	Constatation plus (10 x 10)	711	345	(100)

Discipline: Comptabilité de gestion

Questions à choix multiple (10 x 0,15 = 1,5 point)

1.	Différence entre la comptabilité financière et la comptabilité de gestion se réfère à :
A	utilisateurs visés, rapports, normes, données, approche
B	principes utilisés
C	conventions comptables
D	législation fiscale en vigueur
E	aucun

2.	Le rôle de la comptabilité de gestion:
A	<ul style="list-style-type: none">• connaître les coûts des différentes fonctions assumées par l'entreprise;• déterminer les bases d'évaluation de certains éléments du bilan (stocks, immobilisations produites par l'entreprise);• expliquer et analyser les résultats en calculant les coûts des produits finis pour les comparer au prix de vente, établir des prévisions de charges et de produits courants (coûts préétablis et budgets d'exploitation);• participer à la construction du tableau de bord général destiné à la direction de l'entreprise.
B	produire de l'information pour les partenaires commerciaux
C	la présentation des états financiers aux institutions de l'État
D	obtenir des avantages financiers des partenaires commerciaux
E	aucun

3.	En fonction du champ d'application, on peut classer les coûts:
A	coût par fonction, coûts par moyen d'exploitation, coûts par activité d'exploitation, coûts par responsabilité
B	coûts complet, coût partiel
C	coûts constaté, coût préétabli
D	coûts directs, coûts indirects
E	coûts standard, coûts marginaux

4.	En fonction du contenu, on peut classer les coûts:
A	coûts standard, coûts marginaux
B	coûts constaté, coût préétabli
C	coûts complet, coût partiel
D	coût par fonction, coûts par moyen d'exploitation
E	coûts par activité d'exploitation, coûts par responsabilité

5.	En fonction du moment des calculs, on peut classer les coûts:
A	coûts directs, coûts indirects
B	coûts constaté, coût préétabli
C	coûts complet, coût partiel
D	coûts fixes, coûts variables
E	coûts standard, coûts marginaux

6.	Le coût direct d'un produit est composé :
A	des charges directes qui lui sont directement affectées et des charges indirectes rattachées sans ambiguïté
B	des charges fixes et des charges supplétives
C	des charges partielles
D	des charges opérationnelles ou charges de sous-activité
E	des charges d'emploi

7.	Les charges fixes sont:
A	des charges proportionnées aux revenus
B	des charges opérationnelles ou charges de sous-activité
C	des charges d'emploi

D	affectées indirectement au coût calculé
E	des charges indépendantes de l'activité, qui existent même en cas d'absence de production (assurance, loyer...)

8.	Les charges supplétives sont:
A	des charges directs pour les partenaires commerciaux
B	des charges théoriques ou fictives dont il faut tenir compte pour améliorer la précision des coûts
C	les charges indirects de l'activité de la société
D	les frais d'information sans importance
E	les frais de production de base

9.	Les centres d'analyse peuvent être :
A	une division de l'unité comptable dans laquelle sont regroupés les éléments de charges supplétives
B	une division de l'unité comptable dans laquelle sont regroupés les éléments de charges directes
C	une division de l'unité comptable sont regroupés les éléments des contrats avec les fournisseurs
D	<ul style="list-style-type: none"> • des centres de travail ou d'activité (ateliers, services, unités de production, ...) • des fonctions de l'entreprise (approvisionnement, entretien, administration, distribution, fabrication, montage, conditionnement, ...)
E	aucun

10.	Le coût marginal correspond au:
A	coût des sous-activités
B	coût d'une unité, d'un lot ou d'une supplémentaire fabriquée
C	coût partiellement avec les partenaires commerciaux
D	coût direct de l'activité d'approvisionnement
E	coût indirect pour des activités personnelles

Corrigé:

<i>No question</i>	<i>Réponse</i>	<i>No question</i>	<i>Réponse</i>
1	A	6	A
2	A	7	E
3	A	8	B
4	C	9	D
5	B	10	B

OU

Application : L'entreprise Anagro achète à des producteurs des légumes frais qu'elle revend sous forme de plats préparés, conditionnés duos vide, et distribués en grande surface. Les achats du mois de septembre ont été les suivants :

Date	Nature	Quantités en tonnes	Prix unitaire	Montant
2,9	Petits pois	9	700	6 300
5,9	Haricots verts	10	900	9 000
9,9	Carottes	7	320	2 240
14,9	Petits pois	5	680	3 400
19,9	Carottes	8	310	2 480
22,9	Haricots verts	7	880	6 160
27,9	Petits pois	3	680	2 040
29,9	Haricots verts	6	880	5 280
	Total	55	Total	36 900

Les charges indirectes d'achat, regroupées dans un centre «approvisionnement», comprennent :

- les frais de transports, assurés par la société Anagro, soit le salaire du conducteur de 1 600 EUR brut par mois, et l'amortissement du camion de 2 000 EUR par mois
- les charges liées au contrôle des livraisons ; un salarié rémunéré sur la base de 1 300 EUR par mois et 408 EUR d'amortissement des installations.

Les charges sociales représentent 40 % des salaires bruts. L'unité d'œuvre est la tonne de légumes achetée. Déterminer les coûts d'achat pour les différents légumes.

Solution

Charges du centre approvisionnement :

-salaires bruts	$1\,300 + 1\,600 =$	2 900
-charges sociales	$40\% \text{ de } 2\,900 =$	1 160
-amortissements	$408 + 2\,000 =$	2 408
Total		32 340

Soit un coût par tonne achetée de $6\,468 / 55 = 117,60$.

Le tableau de calcul des coûts d'achat se présente de la façon suivante :

	Coût d'achat des petits pois			Coût d'achat des carottes			Coût d'achat des haricots verts		
	Quantité	Coût unitaire	Montant	Quantité	Coût unitaire	Montant	Quantité	Coût unitaire	Montant
Prix d'achat	17		11 740 *	15		4 720	23		20 440
Frais d'achat	17	117,6	1 999,2	15	117,6	1 764	23	117,6	2 704,8
Coût d'achat	17	808	13 739,2	15	432	6 484	23	1 006	23 144,80

* $6\,300 + 3\,400 + 2\,040$.

Discipline: Contrôle de gestion

Sujet 1. Question à choix multiple (0,5 points)

1.	La marge sur coûts directs dégagée par le produit est calculée de la façon suivante:
A	Prix de vente unitaire - Coût variable unitaire
B	Prix de vente unitaire - Coût fixe unitaire
C	Chiffre d'affaires - Coûts variables totale - Charges fixes totale
D	Chiffre d'affaires - Coûts variables du produit - Charges fixes directes du produit
E	Prix de vente totale - Coût totale

Corrigé:

<i>No question</i>	<i>Réponse</i>
1	D

Sujet 2. Application pratique (1 point)

L'entreprise CIG vient de transformer son système de production. Elle est passée d'un système où le travail manuel représentait une grande partie du travail effectué vers un système de production automatisé. Suite à ces changements, les coûts variables ont diminué, alors que les coûts fixes ont augmenté.

Coûts en euros	Ancienne opération de production (a)	Nouvelle opération de production (b)
Matériel par unité	0,88	0,88
Travail par unité	1,22	0,22
Location et amortissement	450.000	875.000
Supervision	85.000	175.000
Autres coûts fixes	50.000	90.000

Le volume de production attendu est de 600.000 unités par mois avec un prix de vente de 3,10 euros par unité. La capacité de production est de 800.000 unités. (1 p)

Question: Calculer le point mort pour l'ancien et le nouveau système de production et commenter le choix de l'entreprise CIG de passer de l'ancien au nouveau système de production.

Corrigé:

$$Q = CF / (PV - CV)$$

Ancienne (a)

$$CF = 585.000; CV = 2,1; PV - CV = MBU = 3,1 - 2,1 = 1$$

$$\text{Seuil de rentabilité} = 585.000 / 1 = 585.000$$

Nouvelle (b)

$$CF = 1.140.000; CV = 1,1; PV - CV = MBU = 3,1 - 1,1 = 2$$

$$\text{Seuil de rentabilité} = 1.140.000 / 2 = 570.000$$

Le seuil de rentabilité dans l'ancien système est de 585.000 unités. En revanche, l'automatisation permet d'atteindre le point mort plus rapidement. Avec le nouveau système, il suffit de produire et de vendre 570.000 pièces pour atteindre le seuil de rentabilité.

Discipline: Contrôle financier

Sujet 1. Question ouverte (0,5 points)

Les procédures et les méthodes de contrôle fiscal.

Corrigé:

(1) Afin de remplir ses attributions, l'inspection fiscale peut appliquer les procédures de contrôle suivantes:

- a) le contrôle inopiné qui représente l'activité de vérification factuelle et documentaire, suite à une saisine concernant l'existence des violations de la loi fiscale, sans en prévenir le contribuable;
- b) le contrôle croisé, qui représente la vérification des documents et des opérations imposables du contribuable, en corrélation avec ceux des autres personnes, le contrôle croisé peut être également inopiné.

(2) Un procès-verbal est dressé à la fin du contrôle inopiné ou croisé.

(3) Afin de remplir ses attributions, l'inspection fiscale peut appliquer les méthodes de contrôle suivantes:

- a) le contrôle par sondage qui représente l'activité de vérification sélective des documents et des opérations principales reflétant la manière de calculer, de faire ressortir et de payer les obligations fiscales dues au budget général consolidé;
- b) le contrôle électronique, qui représente l'activité de vérification de la comptabilité et de ses sources, traité électroniquement, en utilisant des méthodes d'analyse, d'évaluation et de la mise à l'essai des logiciels informatiques spécialisés.

Sujet 2. Application pratique (1 point)

On connaît les suivantes informations au 31.12.2015: revenus totales 6.000 lei, dont produits avec les dividendes de 400 lei et produits de la vente de marchandises 5.600 lei. Les charges totales 8.000 lei, dont charge avec l'impôt sur le profit enregistré 1.000 lei, charges avec les amendes dus à l'Etat 4.000 lei, charges avec le protocole 500 lei, charges avec les donations 50 lei et charges avec les marchandises 2.450 lei. (1 p)

Questions:

- a. Corrigez l'impôt sur le profit annuel et enregistrez en comptabilité les opérations avec l'impôt correspondant.
- b. Établissez le chiffre d'affaire, le résultat net et brut, prenant en compte le résultat obtenu au point a.

Corrigé:

Résultat fiscal (Rf) = Résultat comptable (Rc) – Revenues non imposables + Charges non déductibles

Résultat comptable (Rc) = Revenues totales – Charges totales = 6.000 lei – 8.000 lei = - 2.000 lei (pertes comptable)

Charges non déductibles = 5.550 lei

- les charges avec l'impôt sur le profit enregistré 1.000 lei
- les charges avec les amendes dus à l'état 4.000 lei
- les charges avec le protocole 500 lei

(Les missions et réceptions («Protocole») sont déductibles à hauteur de 2% sur le résultat comptable plus les charges avec l'impôt sur le profit enregistré et les charges avec le protocole)

- les charges avec les donations 50 lei

Revenues non imposable: 400 lei

- produits avec les dividendes: 400 lei

Rf = -2.000 – 400 + 5.550 = 3.150 lei

L'impôt sur le profit = Rf x 16% = 3.150 x 16% = 504 lei

Les charges de sponsoring et de mécénat (les donations) sont limitées à 3‰ du chiffre d'affaire (l'année 2015) ou 20% de l'impôt sur les bénéfices

3‰ du chiffre d'affaire = 17 lei

20% de l'impôt sur les bénéfices = 101 lei

L'impôt sur le profit qui doit enregistrer en comptabilité = 504 – 17 = 487 lei

L'impôt sur le profit enregistré = 1.000 lei

Il doit corriger l'impôt sur le profit avec 487 – 1.000 = - 513 lei

691 = 4411 – 513

121 = 691 – 513

Le chiffre d'affaire = 5.600 lei

Le résultat net = - 1.487 lei

Le résultat brut = - 1.000 lei